



## SITUATION DES JOURNALISTES A L'EST DE LA RD CONGO A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE CE VENDREDI 03 MAI 2024

### *A l'Est de la République Démocratique du Congo, les voix des journalistes sont étouffées par les « voix » des armes.*

Maintenant que nous célébrons cette 33<sup>ème</sup> Journée Mondiale de la Liberté de la Presse, plus de 80 journalistes, hommes et femmes, de territoires de Rutshuru, Nyiragongo, Masisi et une partie de Walikale dans la province du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo ont été contraints de quitter leurs zones à cause de la guerre. A cause de l'insécurité. A cause des armes. La plupart d'entre eux ont assisté impuissamment à la fermeture de leurs médias dans ces zones.

Le thème mondial pour cette journée étant consacré à **« l'importance du journalisme et de la liberté d'expression dans le contexte de la crise environnementale mondiale actuelle »**, sans doute un thème en lien avec l'environnement salubre, il s'observe malheureusement que l'environnement dans lequel les journalistes travaillent dans l'Est du pays est actuellement pollué par les conflits armés.

Nombreux de ces journalistes ayant quitté leurs zones de travail, leur environnement naturel comme sus indiqué, d'aucun se demanderait où seraient-ils alors présentement ou comment continuent-ils d'exercer ? La réponse à cette question est tout simplement qu'ils mènent cette vie difficile çà et là, particulièrement à Goma dans des familles d'accueil ou sous d'autres formats dont nous vous épargnons les détails.

Il est vrai que certains ont pu intégrer certaines rédactions qui ont trouvé pour eux un espace dans la ville, mais sans espérer à une quelconque rémunération, tandis que d'autres ne savent pas encore à quel saint se vouer.

Vu leur allure et ampleur, les affres de la guerre dans la province du Nord-Kivu ont presque inhibé les exactions qui sont en train d'être commises à l'égard des journalistes et des médias dans d'autres provinces de l'Est dont l'Ituri, le Maniema, le Sud-Kivu et la province du Tanganyika.

Présentement, Six journalistes du territoire de Moba dans la province du Tanganyika vivent sous menaces des services et autorités politiques de sécurité dont l'ANR et le parquet de Moba, pour avoir animé en février 2024, une émission dans laquelle était décriée l'insécurité grandissante qui sévit dans leur territoire.

Il s'agit de Kapata Kapaipi Dalyos et Boniface Mutanda de Moba FM (RTM) ; Kisimba Yobu Brett de Moba FM (RTM) et correspondant à la radio Ndenga News de Kalemie ; Kasase Kikungulu Floribert de la radio communautaire de Moba (RCMO) ; Esther Katubilwa et Kashulwe Kalombe Isidore tous indépendants).

Au Sud-Kivu, sans motif, les journalistes ont été expulsés de la salle de plénière de l'Assemblée Provinciale au moment du dépouillement des votes de sénateurs et gouverneurs le 29 avril 2024. Et le jeudi encore (2 mai), à la veille de la célébration de cette journée, le rapporteur de cette assemblée, le député provincial Ananie LUNANGA, a fait des intimidations au reporter du média La Prunelle RDC, basé à Bukavu, jusqu'à lui retirer le badge d'accréditation lui octroyé par la CENI pour la couverture du second tour de l'élection du Gouverneur, l'accusant de faire partie d'une liste des journalistes qui auraient commenté négativement le récent déroulement du premier tour de cette élection tenu le 29 avril.

Au cours de l'année 2023, Partenariat pour la Protection Intégrée, PPI en sigle, a documenté 84 cas d'atteintes à la liberté de la presse dont 62% dans l'Est du pays.

De janvier à avril 2024, PPI a déjà documenté 22 cas d'atteintes à la liberté de la presse dans l'Est du pays. Certes, il n'y a pas de journaliste en détention présentement dans la partie Est du pays, d'après le monitoring fait par PPI, mais on doit souligner que 3 professionnels de média du Sud-Kivu ont leurs dossiers pendant devant la justice, dont un est en train de comparaître devant le tribunal de grande instance de Bukavu avec la prochaine audience fixée au 16 mai 2024, et deux devant le parquet général. Il s'agit du journaliste Pascal Kamanzi de Mabadiliko Fm dans la ville de Bukavu, de Shasha Rubenga de la Radio Amka Kalonge dans le territoire de Kalehe et de Philémon Mutula du RATECO ; tous poursuivis en justice pour avoir exercé leur travail (dans un contexte électoral tendu).

A ce point, c'est pour nous l'occasion de louer l'appui technique et financier de certains partenaires qui se rangent du côté de PPI afin qu'il agisse en temps réel pour apporter une assistance à tous les journalistes en détresse ou pour leur doter des stratégies de protection préventive.

Certes, les efforts fournis par les parties prenantes et particulièrement le Gouvernement de la RDC dans l'avènement, l'an passé, de l'Ordonnance-loi sur l'exercice de la liberté de la presse, la loi relative à la protection et responsabilité du défenseur des droits de l'homme en RDC et l'ordonnance-loi sur le numérique sont à louer. Il sied cependant de souligner que malgré l'existence de ces textes tant attendus, la situation des journalistes sur le plan sécuritaire ne s'est presque pas améliorée au pays en général et à l'Est en particulier.

Actuellement, exercer dans l'Est de la RDC comme journaliste est un signe de bravoure, de patriotisme et de passion pour la liberté d'informer. Les journalistes sont en train d'accomplir ce noble métier tout en n'ignorant pas les risques et le prix à payer qui, vu l'hostilité de la zone, peut aller jusqu'à l'irréparable.

A Goma et dans la périphérie, les armes circulent et sont entre les mains des « gâchettes faciles », ces individus qui portent des armes à feu comme un accessoire de routine et qui tirent à tout moment et partout. Ici, être au bon moment ne suffit pas ! Il faut aussi être au bon endroit. Ça tire à 05h tout comme à 09h, à 11h, à 15h tout comme à 22h, en ville tout comme dans la périphérie. Et c'est, sur tout le monde.

Le 26 février 2024, les journalistes Jean de Dieu Awa de Hope Channel TV (et correspondant de Nyota TV de Lubumbashi) et Cadet Mukata de Mishapi Voice TV ont été agressés par des inconnus en pleine ville de Goma dans la soirée.

A Irumu, dans la province de l'Ituri, le journaliste Kambale Fidèle a été tué le 21 février de cette année par un militaire de FARDC dans des circonstances non élucidées jusqu'à présent. Ce militaire aurait été en état d'ivresse, avions-nous appris.

Le 24 avril 2024, à une semaine donc de cette journée, le journaliste Serge Karba de la RTNC station provinciale de l'Ituri, a été victime d'attaque par des hommes armés à son domicile dans la commune Mbunya, à Bunia ! Il a été grièvement blessé.

Le même jour, à Beni, dans la province du Nord-Kivu, Georgine Kyavasoki, journaliste à la Radio Pambazuko, territoire de Beni, a été agressé par des hommes en uniforme de FARDC.

Dans un contexte pareil de criminalité et d'insécurité généralisées, il devient difficile pour le journaliste de travailler en toute indépendance et quiétude ! Craignant que quelqu'un ne le file, le journaliste, dans certaines circonstances,

s'autocensure en essayant de diffuser plutôt un contenu qui ne puisse pas lui attirer d'ennuie dans une zone où les armes « parlent » bien plus fort que les médias, ravissant la voix au journaliste.

Quoiqu'au premier trimestre de cette année le BCNUDH a indiqué que les violations des droits humains sont commises en grande partie par les milices et autres groupes armés tout en indiquant également que les agents de l'Etat sont aussi concernés dans la commission des violations, les rapports de PPI en ce premier trimestre ayant révélé 22 cas d'atteintes à la liberté de la presse dans l'Est du pays, renseigne que les agents de l'Etat, en particulier de service de l'ordre et de sécurité, sont responsables de violations à l'égard des journalistes à 77,8 %.

C'est ici que nous faisons appel au Gouvernement de notre pays afin de rappeler à l'ordre ses différents services et de tout mettre en œuvre pour le retour de la paix dans toute la partie Est de la RDC.

A l'allure actuelle où les conditions de travail du journaliste de l'Est deviennent de plus en plus difficiles et où les besoins ne font que se multiplier, PPI souhaite voir tous les acteurs du secteur mettre la main à la pâte une fois de plus afin de soulager cette souffrance et maintenir la liberté de la presse dans l'Est de la RDC.

Dans cette urgence, les priorités se situent principalement à trois niveaux :

1. Tout d'abord, il s'agit d'encadrer les journalistes déplacés des provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, où sévissent les groupes armés et les terroristes du M23 appuyés par l'armée rwandaise. Cet encadrement comprend des actions concrètes pour leur permettre d'exercer quoiqu'étant loin de leurs milieux naturels et nostalgiques de leurs rédactions vandalisées. Ils ont besoin de dire au monde ce qui se passent actuellement tant dans leurs villages respectifs que dans les camps des déplacés où ont pris refuge leurs familles et communautés, mais aussi les conditions de travail qu'ils traversent.
2. Ensuite, former les journalistes par rapport à leur sécurité physique et numérique afin de faire face à cet environnement hostile à leur travail. Il s'agit concrètement de la protection préventive afin qu'ils soient à mesure de faire face à toute éventualité.
3. Enfin, faire la vulgarisation de l'Ordonnance-loi sur l'exercice de la liberté de la presse et celle portant Code du numérique tout en planifiant des actions de plaidoyer à mener pour la protection des professionnels de médias en cette période critique à l'Est du pays. Une inclinaison devrait aussi être mise sur la loi relative à la protection et à la responsabilité du défenseur des droits de l'Homme en RDC, récemment promulguée après un long processus qui a duré plus d'une décennie.

**« Silence aux armes, voix aux journalistes dans l'Est de la RDC ! »**

**Fait à Kinshasa, le 03 mai 2024**

**Pour PPI**



**Jonathan M. MAGOMA**

**Directeur des Programmes RDC et DE a.i**

---

**Bukavu/Sud-Kivu/RDC**  
**Av. Kalehe, Q/Nyalukemba, C/lbanda**  
**Tél : +243 854566913**  
**E-mail : [directeur@ppi-ong.org](mailto:directeur@ppi-ong.org)**  
**Site web: [www.ppi-ong.org](http://www.ppi-ong.org)**